

Colloque national Académie catholique de France - Université catholique de Lyon

## L'homme augmenté conduit-il au transhumanisme ?

Samedi 28 novembre 2015, 10 h 00 - 18 h 00

### ARGUMENTAIRE

Le concept d'« homme augmenté » est ancien : toute technologie peut en effet être vue comme une augmentation de l'homme. Ce qui mérite l'attention renouvelée est « l'accélération exponentielle » de la technologie à laquelle nous assistons depuis quelques décennies. Nous avons vu apparaître le domaine « NBIC » (nanotechnologies, biologie, informatique et sciences cognitives). Ses progrès spectaculaires, avérés et à venir, sont à la fois fascinants et inquiétants. Le mouvement transhumaniste propose plus qu'une « simple » augmentation et amélioration des capacités de l'homme : il s'agit d'échapper à la nature et de construire une nouvelle humanité. Pour dépasser les limites du corps – sa faiblesse, sa mortalité – le transhumanisme explore les hypothèses de la création d'un nouveau corps, organique ou inorganique.

Ce colloque s'intéressera, sous différents points de vue, à la légitimité de cette ambition du transhumanisme. Sommes-nous suffisamment clairvoyants pour nous améliorer nous-mêmes ? La vision transhumaniste est marquée par la performance mesurable et par l'individualisme. Ces critères simplistes de ce qui constitue l'humanité posent tout de suite des questions sur la dimension sociétale de cette évolution, ainsi que sur une conception du bonheur et de la réussite qui réduit l'homme à un automate.

Vouloir lutter contre l'« augmentation » de l'homme par la technologie serait vain. Mais il semble nécessaire de témoigner des dangers d'une vision qui se présente dans la continuité de la démarche de progrès technologique, alors qu'elle représente une rupture fondamentale. Afin de s'autoriser à faire toutes les manipulations nécessaires pour explorer ce champ des possibles, il est facile – et dangereux – de confondre l'homme avec une souris de laboratoire, voire avec une machine. En revanche, il n'est pas facile de trouver les modalités qui peuvent permettre un encadrement normatif du progrès, alors que la science moderne est un processus « distribué » reposant de plus en plus sur un principe d'expérimentation et d'émergence. Ce colloque entend contribuer à l'engagement des intellectuels dans le débat sur l'orientation éthique des recherches en vue d'augmenter les capacités des hommes.

### Comité scientifique :

Jean-Michel BESNIER, Philippe CAPELLE-DUMONT, Yves CASEAU, Jean-Pierre DUPUY, Olivier ÉCHAPPÉ, Thierry MAGNIN, Michel MORANGE, Bruno PINCHARD

### Contact et renseignements :

ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE

20 rue de Poissy - 75005 Paris ; courriel : [academiecatholiquedefrance@hotmail.fr](mailto:academiecatholiquedefrance@hotmail.fr)

Site internet : [www.academiecatholiquedefrance.fr](http://www.academiecatholiquedefrance.fr)

# ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE



## Colloque annuel 2015

Samedi 28 novembre, 10 h 00 - 18 h 00

# L'homme augmenté conduit-il au transhumanisme ?

En partenariat avec et à  
l'Université catholique de Lyon  
Campus Saint-Paul (près de la gare Perrache)  
10, place des Archives - 69002 Lyon

Bulletin d'inscription en troisième page

# L'homme augmenté conduit-il au transhumanisme ?

Samedi 28 novembre 2015

10 h 00 : **Accueil** par le P. Thierry MAGNIN,  
Recteur de l'Université catholique de Lyon,  
Académie des Technologies, Académie catholique de France

**Introduction** par le P. Philippe CAPELLE-DUMONT,  
Président de l'Académie catholique de France,  
Université de Strasbourg et Institut catholique de Paris

## Première partie : De l'homme augmenté au transhumanisme

- 10 h 30 - Yves CASEAU, Académie des technologies, Académie catholique de France :  
**L'inexorable course à l'augmentation dans la quête de la singularité**
- 11 h 00 - Marie-Jo THIEL, Centre européen d'Enseignement et de Recherche  
en Éthique de Strasbourg : **Soigner à l'heure de la santé augmentée**
- 11 h 30 - Jean-François MATTEI, de l'Institut, Académie de Médecine,  
Académie catholique de France : **La médecine, référence ou alibi  
du posthumanisme ?**
- 12 h 00 - Michel MORANGE, Centre Cavaillès (École normale supérieure),  
Académie catholique de France : **La modification du génome humain :  
de projets sans techniques à des techniques sans projets**

## Deuxième partie : La légitimité de l'ambition transhumaniste

- 14 h 00 - Chantal DELSOL, de l'Institut, Université de Paris XII, Académie  
Catholique de France : **La signification de la mortalité du vivant**
- 14 h 30 - Jean-Pierre DUPUY, Université de Stanford, Académie des Technologies,  
Académie catholique de France : **Transhumanisme et pensée  
apocalyptique**
- 15 h 00 - Xavier LE PICHON, Académie des Sciences, Académie catholique de France

**Fragilité de l'individu et résilience du système**

15 h 30 - P. Philippe CAPELLE-DUMONT, Université de Strasbourg et Institut  
catholique de Paris, Académie catholique de France :  
**Réflexions théologiques sur le transhumanisme**

16 h 00 : Pause

## Troisième partie : **Quelle position et quelles actions pour défendre l'humanisme face au transhumanisme ?**

16 h 30 - Jean-Michel BESNIER, Université Paris-Sorbonne :  
**Vers l'immortalité ? Le posthumain**

17 h 00 - P. Thierry MAGNIN, Université catholique de Lyon, Académie des  
Technologies, Académie catholique de France :

**Le respect du vivant et les visées transhumanistes**

17 h 30 - Olivier ÉCHAPPÉ, Institut catholique de Paris, Académie catholique  
de France : **Le droit, une limite au transhumanisme ?**

18 h 00 : **Synthèse** et fin des travaux

Programme détaillé avec l'argumentaire de chaque intervention  
sur le site [www.academiecatholiquedefrance.fr](http://www.academiecatholiquedefrance.fr)

**INSCRIPTION** par mail : [academiecatholiquedefrance@hotmail.fr](mailto:academiecatholiquedefrance@hotmail.fr) et  
paiement sur place le 28 novembre **ou** avec le **bulletin** ci-dessous, à retourner avec un chèque à  
**Académie catholique de France, Colloque 2015 - 20 rue de Poissy - F 75005 Paris**

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

s'inscri(ven)t au colloque du 28 novembre 2015 et vers(en)t ci-joint une participation  
forfaitaire aux frais de 10 € par personne – étudiants, chômeurs : 6 € ; moins de 25 ans : gratuit.  
(Restauration éventuelle à la charge des participants.)

*Inscriptions assurées dans l'ordre de réception avec paiement, dans la mesure des places disponibles.*